

# L'existence des M.O.C. cas de conscience pour la science !

Pour 2.000 Français, adeptes de « Lumières dans la nuit », un M.O.C. (Mystérieux Objet Céleste), ça existe. Mais qu'est-ce que c'est ? Sur tout le territoire, 700 enquêteurs, dirigés par un « juge d'instruction », M. Fernand Lagarde (voir « P.L. » du 1<sup>er</sup> juin), accumulent les preuves et confrontent les témoignages. 400 détecteurs magnétiques sont en alerte permanente pour saisir la moindre manifestation.

40 caméras se tournent, à chaque nuit claire, vers le ciel pour essayer de fixer « quelque chose » sur la pellicule, ne serait-ce qu'une étoile en trop...

Que cherchent, en fin de compte, tous ces gens ? La preuve décisive qui mettra la science officielle en mouvement, disent-ils.

« Ce qui est fantastique, à l'époque de technologie poussée dans laquelle nous vivons, lit-on dans « Lumières dans la nuit », ce n'est pas le problème des Mystérieux Objets Célestes en lui-même, mais l'indifférence des milieux scientifiques officiels... »

## Un centre de « recherche sauvage » à Paris

Cette indifférence, de deux hommes jeunes, deux « chercheurs sauvages », en dehors des circuits reconnus, s'efforcent de la briser. Leur « centre de recherche » est un appartement modeste, lumineux, inondé de soleil, passage des Entrepreneurs, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Rien de mystérieux. L'un, René Ollier, 25 ans, est chargé de recherches à Electricité de France. L'autre, Michel Monnerie, 30 ans, travaille aux Archives de France.

Autour d'eux des appareils destinés à enregistrer les phénomènes magnétiques et physiques qui seraient liés au passage des M.O.C. Sur une bande de papier quadrillé comparable à celle d'un sismographe, qui se déroule sans fin, viennent s'inscrire toutes les modifications magnétiques ou les variations barométriques.

Remplacer les témoignages humains par les témoignages des instruments, c'est ce que nous nous efforçons de faire depuis deux ans, nous dit M. Monnerie, tout en reconnaissant que la recherche instrumentale n'en est qu'à ses débuts. Mais, ajoute-t-il, il est grand temps de faire sortir l'observation des M.O.C. des seules lois du hasard.

Aussi, René Ollier et Michel Monnerie s'efforcent-ils de mettre au point un système qui combinerait la détection et la photographie. S'ils aboutissent dans leurs travaux, l'alerte magnétique déclencherait l'observation photographique. Des preuves palpables existeraient.

## Le doute qui nourrit la science

Quant aux preuves photographiques, elle sont encore fragiles, bien que des centaines de documents troublants commencent à s'accumuler dans les archives du passage des Entrepreneurs. Ainsi à Leyzin, en Suisse, un photographe, M. Seroux, a réussi à fixer, le 5 septembre 1970, à 21 h 15, « un tube fluorescent avec une ampoule rouge au centre désaxée vers le bas... l'objet paraissait quatre ou cinq fois plus grand que les « Mirages » qui font souvent des exercices dans la région ». Ainsi, le 20 mai 1969, à Fontainebleau, M. Hennequin enregistre sur pellicule des traînées lumineuses qui ne peuvent être ni des étoiles filantes, ni l'un des 1.800 satellites qui gravitent autour de la Terre. Alors quoi ?

Les photographies, disent Ollier et Monnerie, ne nous ont encore apporté aucune preuve, mais comportent des traces irréfutables qui entraînent le doute, lequel, c'est bien connu, nourrit la science.

## L'œil humain voit-il les M.O.C. tels qu'ils sont en réalité ?

Un médecin obligé de garder l'anonymat, le docteur F.D., s'est préoccupé, quant à lui, des traces physiologiques que peuvent laisser les M.O.C. sur les yeux humains qui les ont vus ou approchés. Et la

première question qu'il pose ne manque pas d'être troublante : Les témoins ont-ils une image rétinienne des M.O.C. qui corresponde exactement à leur structure physique, dans l'hypothèse où il s'agit d'engins extra-terrestres ?

Le docteur F. D. rappelle qu'un champ magnétique alternatif élevé provoque chez l'homme des « phosphènes » (ces fausses excitations lumineuses que l'on peut obtenir en comprimant fortement les globes oculaires).

Or, les M.O.C. seraient généralement générateurs d'un champ magnétique particulièrement intense. Citant le cas d'un témoin qui a vu un M.O.C. à 150 mètres et a déclaré que sa vue s'était brouillée, le docteur

Sonny Desvergers, qui assure avoir été brûlé par une boule de feu rouge sortie d'un M.O.C. posé au sol. D'autres récits font état d'herbes brûlées, de traces de chaleur sur le sol, de carbonisation de racines.

Des pilotes d'avion parlent eux aussi d'avoir ressenti des effets thermiques à proximité de M.O.C. Deux témoins ont même été brûlés au visage, une brûlure du premier degré avec apparition d'un érythème quelques heures après.

L'action des rayons infrarouges ou de rayons ultraviolets, diffusés par une source active, capable d'exercer une action chimique, est possible dans ce cas, explique le docteur F. D.

En effet, de nombreux auto-

une partie du corps ; le paralysie ne peut être générale sinon il y aurait atteints des muscles respiratoires et asphyxie rapide.

## Les M.O.C. se défendent-ils avec des infrasons ?

Parmi les questions que se pose le docteur F. D. après analyse des nombreux témoignages figure la possibilité de l'émission d'infrasons par les M.O.C.

Pour éloigner des témoins trop curieux la production d'infrasons qui se propagent très bien à plusieurs kilomètres serait relativement facile,

en tirer de conclusions définitives... Les aspects des M.O.C. et de leurs effets, physiologiques ou non, sont nombreux et souvent déconcertants. On souhaiterait la constitution de nombreuses stations d'observation bien pourvues en appareils de mesure de toute sorte, qui permettraient un contrôle plus objectif de la réalité physique des M.O.C.

Depuis de nombreuses années, depuis toujours peut-être, la présence des M.O.C. est une question qui se pose à l'intelligence des habitants de la Terre. Les apparitions de la Vierge, par exemple, ne peuvent-elles pas être, elles aussi, versées dans la même dossier que celui des apparitions des M.O.C. ?

Fernand Lagarde, le « juge d'instruction » des M.O.C. nous a révélé que quatre manifestations de M.O.C. se sont produites sur les lieux mêmes où ont eu lieu quatre des vingt-cinq apparitions de la Vierge officiellement reconnues par l'Eglise : dans les Hautes-Pyrénées, le Haut-Rhin et les Côtes-du-Nord. Coïncidence ?

## L'irrationnel en quête de rationnel

Pour Fernand Lagarde, face à ces incertitudes, « l'information doit devenir de plus en plus scientifique... en ce sens que les enquêtes se doivent de recueillir de plus en plus d'éléments, en plus du récit descriptif et émotif que le témoin fait de son observation ».

Mais il n'en demeure pas moins que dans cette vaste affaire des M.O.C., à chaque instant le « rationnel » et l'« irrationnel » entraînent en conflit. En effet, dit Fernand Lagarde, « nombre d'observations qui ne paraissent pas raisonnables choquent par le récit qui en est fait ».

Mais il tient à préciser, peut-être par souci de cette objectivité qui hante tous ceux qui croient sincèrement à l'existence des M.O.C., que « le phénomène est essentiellement irrationnel, à la fois dans ses apparences et dans son comportement. Qu'est-ce à dire ? Sinon qu'il se situe hors du domaine de la raison, que nous ne pouvons pas l'expliquer, qu'il est littéralement déraisonnable ».

Nous nous contenterons de laisser la conclusion de cette enquête à un homme qui, depuis vingt ans, s'interroge avec passion, Charles Garreau, l'auteur du dernier des ouvrages publiés sur le problème des M.O.C., « Soucoupes volantes, vingt ans d'enquêtes » (1).

« Nos irréductibles savants et autres « esprits forts » continuent à ignorer délibérément — ou à mépriser — le problème des soucoupes volantes. Sa solution (et les fantastiques conséquences scientifiques qui en découleraient) est à leur portée. Mais plutôt que de reconnaître qu'ils n'ont pas voulu voir la réalité et la gravité des faits, ils préfèrent continuer à se boucher les yeux. A faire l'autruche. »

(1) Editions « Mame ».

Copyright « Lumières dans la nuit », « LE PARISIEN libéré ».

Voir « P.L. » des 11, 21, 24 mai et 1<sup>er</sup> juin.

« Lumières dans la nuit », association dont nous avons relaté les passionnantes activités éditée sous ce même titre une revue (spécimen contre deux timbres à 0,50 F.). Adresse : R. Vaillith, 43 - la Chambon - sur - Lignon. C.C.P. 27 24 26 Lyon. Abonnement 18 F.



LES CHERCHEURS DES M.O.C. : Michel Monnerie et René Ollier au milieu de leurs appareils de détection.

teur F. D. se demande si la propulsion des M.O.C. ne serait pas assurée par un champ antigravitationnel, ce qui aurait pour effet d'affecter l'indice de réfraction des couches atmosphériques proches. Ce serait là l'explication du flou des images de M.O.C. que reçoivent la plupart des observateurs.

## Les M.O.C. peuvent-ils brûler ou paralyser les témoins ?

Quant aux sensations acoustiques, le docteur F. D. remarque que la caractéristique de la plupart des M.O.C. est le silence. Ce qui reviendrait à admettre que les « pilotes » de M.O.C. auraient résolu le problème du terrifiant « bang » supersonique. De nombreux témoins ont pourtant noté un léger bourdonnement, un bruit d'abeilles, ce qui serait dû à l'action d'un champ haute fréquence sur des objets métalliques offrant des cavités résonnantes.

C'est ce qui est arrivé en Floride à un jeune boy-scout,

mobiles qui ont été surveillés par des M.O.C. n'ont-ils pas déclaré avoir ressenti des effets de chaleur ?

« Je me suis senti comme paralysé, disent fréquemment les témoins de l'apparition des M.O.C. »

Certains observateurs estiment qu'il s'agit là d'auto-suggestion.

« Il est de fait, disent-ils, qu'une peur, une angoisse intense et une forte imagination peuvent clouer le témoin sur place. »

Mais selon le docteur F. D., il n'est pas impossible que les M.O.C. créent des champs magnétiques tellement importants qu'ils provoqueraient « sans douleur des contractions musculaires pouvant aller jusqu'au tétanos parfait (contraction complète de toutes les fibres musculaires résultant de la fusion harmonieuse de secousses très rapprochées). Le muscle est ainsi bloqué. En association de tels courants à la production d'une colonne d'air ionisée conductrice on pourrait créer une paralysie de tel groupe de muscles en dirigeant la décharge sur

dit le docteur F. D. Les infrasons produisent une très grande fatigue, des maux de tête, des nausées et des vertiges. Certains infrasons peuvent même être mortels.

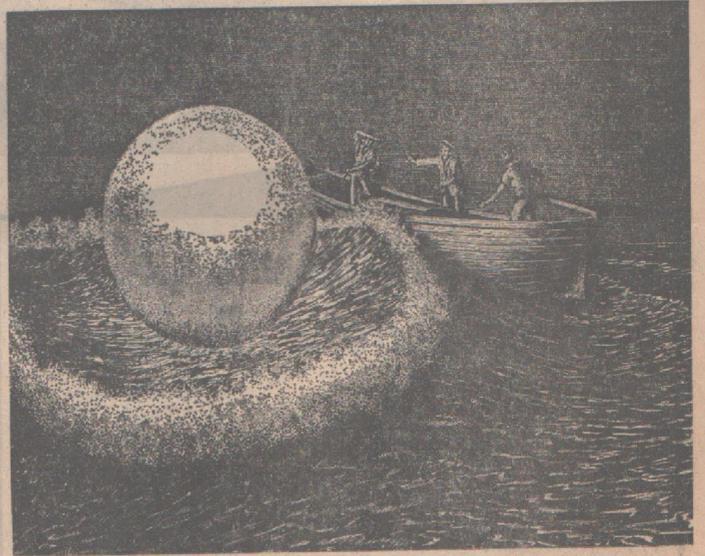
Et le docteur F. D. de rappeler que de nombreux témoins d'atterrissages de M.O.C. ont manifesté une « insurmontable envie de dormir ».

Il aborde enfin l'une des questions les plus troublantes liées au phénomène des M.O.C. : leurs effets psychiques possibles.

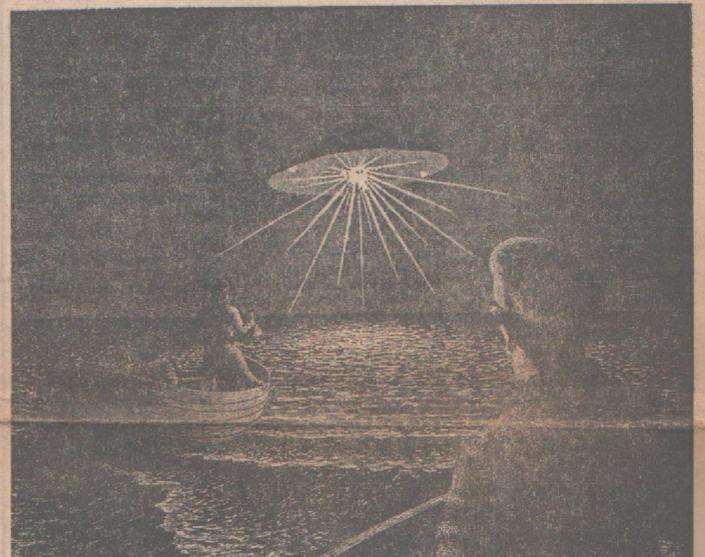
« On ne peut pas éluder la question, dit le docteur F. D., mais il faut bien reconnaître que les témoignages rapportés à ce sujet sont encore strictement incontrôlables. Une suggestion est possible par hypnose. L'apport de la parapsychologie ne serait pas négligeable. Mais les récits de ceux qui prétendent être en contact télépathique avec les M.O.C. et qui ont suscité de si ardentes polémiques ne nous paraissent pas encore, à l'heure actuelle, devoir être retenus. Cela dit, nous comprenons fort bien la parapsychologie au niveau des M.O.C., mais sans

# 4 faits incontrôlés incontrôlables, mais troublants

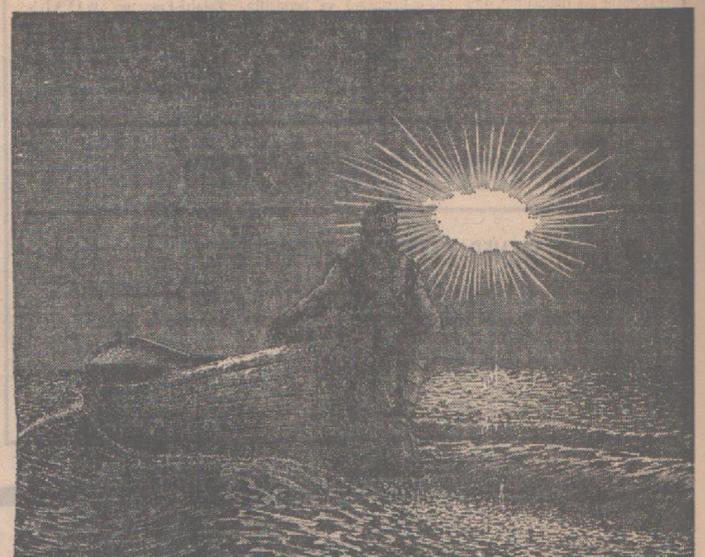
© Juin 1958. Août 1962. Septembre 1965. Avril 1968. Ces quatre dessins ont été exécutés sur la base de quatre récits faits par des pêcheurs en Méditerranée. Ce qu'ils ont vu a été recueilli sur le port du Brus, dans le Var, par un enquêteur de « Lumières dans la nuit ». Rien ne vient les démentir. Rien, non plus, ne peut apporter de confirmation.



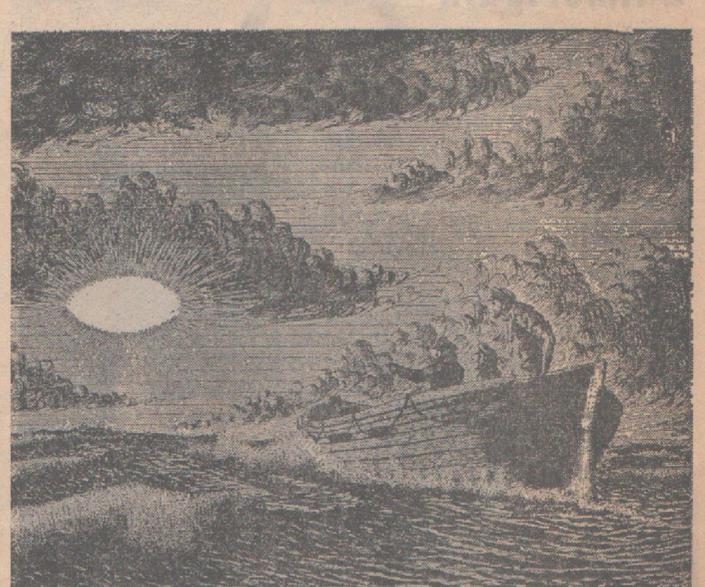
1 Juin 1958 : Une grosse boule arrive à la surface de l'eau.



2 Août 1962 : Un grand corps métallique de forme allongée.



3 Septembre 1965 : Un grand feu de Bengale orange, bleu, puis rouge.



4 Avril 1968 : Une « affaire » un peu ovale, droit dans le ciel.

TUNISIE/DJERBA 2 semaines, voyage aller-retour en jet, tout compris à partir de 1.100 F par personne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
**VOYAGES Le Parisien**  
 WAGONS-LITS/COOK  
 132, RUE MONTMARTRE — PARIS (2<sup>e</sup>)  
 Téléphone : 231-75-20 — 236-04-62 U.C. 87